

Montlaur Une délégation au conseil constitutionnel

Elle a été reçue à Paris par Jean-Louis Debré.

Q quatre élèves de l'école du Rougier accompagnés de leur instituteur Josèf Ulla, le maire Francis Castan et ses quatre adjoints Viviane Ramondenc, Cathy Zuliani, Alain Rascol et Patrick Rivemale ainsi que Bernard Raymond ont été reçus au conseil constitutionnel par Jean-Louis Debré. Cette journée restera sûrement gravée dans la mémoire des participants, surtout dans celle des plus jeunes, Juliette, Ilona, Théo et Hugo.

Voici le déroulé de cette journée particulière : 5 h, départ de Montlaur en direction de Montpellier ; 7 h 30, départ du TGV ; 11 h, arrivée à Paris, gare de Lyon puis métro pour rejoindre le 2 rue de Montpensier, siège du conseil constitutionnel. Alain Trampogliéri accueille la délégation pour la cérémonie de remise des Marianne d'or, en présence de Jean-Louis Debré et de Jacques Godfrain. Discours, photos, film de FR3, champagne et petits fours se succèdent pendant une heure. À 13 h, pique-nique pris dans les jardins du Louvre et à 14 h 30, rendez-vous avec Jacques Godfrain pour visiter la fondation Charles-de-Gaulle que l'ancien ministre dirige. Comme au conseil constitutionnel, les enfants offrent leur livre sur le maquis de Bouscalous et reçoivent une biographie en bande dessinée du grand Charles.

Une journée bien rythmée

À 16 h, après toutes ces sollicitations institutionnelles, place au tourisme grâce à une balade en bateau pour appréhender la capitale par voie fluviale. La journée parisienne bien organisée et rythmée par la bonne foulée de



■ La délégation montlauraise.

Josèf Ulla touche à sa fin. 18 h, départ gare de Lyon en direction du midi de la France. Minuit : arrivée à Montlaur après une journée bien remplie dont tous les membres de la délégation montlauraise se souviendront sûrement très longtemps.

● Football club

Ce soir à partir de 19 h au café montlaurais, assemblée générale du football-club suivie du traditionnel repas. Toutes les personnes intéressées pour intégrer le club seront les bienvenues.

● Feu de la Saint Jean

Ce soir le feu de la Saint Jean aura lieu sur la place de l'église, à la nuit tombée. Apportez vos desserts à partager, l'association Les Iousses offrira de quoi se désaltérer.

● Animation

Ce soir, à l'Appalou, soirée tapas avec animation karaoké à partir de 20 h.

Correspondant ML : 06 33 44 80 03.